

Reçu le

27 JUIL. 2020

Le 21 juillet 2020

Ville de Dolbeau-Mistassini

Monsieur Frédéric Lemieux
Directeur général
Ville de Dolbeau-Mistassini
1100, boulevard Wallberg
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1G7

**Objet : Transmission de l'avis technique complémentaire concernant
des problèmes d'érosion à l'arrière des résidences sises
au 240 et au 242, rue de la Pointe**

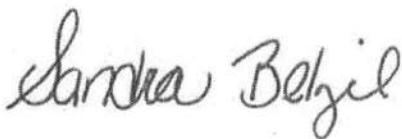
Monsieur,

Dans le cadre du suivi de la problématique d'érosion qui affecte la pointe Langevin à l'arrière des résidences sises au 240 et au 242, rue de la Pointe, une demande de soutien technique a été adressée à la Direction de la géotechnique et de la géologie du ministère des Transports (MTQ).

Vous trouverez donc ci-joint l'avis technique complémentaire réalisé par l'ingénieur du MTQ, monsieur Rémi Mompin.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter madame Claudia Lajoie, conseillère en sécurité civile à la DRSCSI 02, au 418-695-7872 poste 42223.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Sandra Belzil
Directrice régionale

p. j.

c. c. M^{me} Guylaine Girard et M. Serge Provencher, propriétaires

PAR COURRIEL

Québec, le 20 juillet 2020

Monsieur Claude Lebeux
Service des programmes d'aide financière
et des municipalités
Direction du rétablissement
Ministère de la Sécurité publique
455, rue du Marais, bureau 100
Québec (Québec) G1M 3A2

OBJET : Avis technique complémentaire 2

Évènement : Érosion
Localisation : 240 et 242, rue de la Pointe
Municipalité : Dolbeau-Mistassini
N/Dossier : MT.04.92022.18.01

Monsieur,

Le présent avis complète les avis qui ont été transmis le 24 juillet 2018 et le 30 août 2019 concernant des problèmes d'érosion qui affectent la pointe Langevin, en arrière des résidences sises aux 240 et 242, rue de la Pointe, dans la municipalité de Dolbeau-Mistassini (figure 1).

À titre de rappel, les analyses réalisées jusqu'à présent ont montré qu'une fosse se développait au bout de la péninsule, et que celle-ci s'approfondit chaque année. Cet approfondissement augmente par conséquent la hauteur et l'inclinaison des pentes subaquatiques qui, en s'ajustant, entraînent des pertes de terrain en surface.

Afin de statuer sur la situation à court terme, il a été demandé à votre direction d'obtenir la distance qui sépare les bâtiments de la berge et de prendre des photos. Les photos et les mesures ont donc été prises vers le 27 mai 2020 par un représentant de la Municipalité.

Depuis la transmission du dernier avis technique, le bâtiment sis au 242 a été démoli. D'après les mesures prises par la municipalité, les fondations se trouveraient à environ 7 mètres de la berge dans la distance la plus proche, alors

que la résidence elle-même s'y trouvait à environ 8 mètres en 2019. En ce qui concerne la résidence sise au 240, celle-ci se trouverait à environ 25 mètres de la berge (figure 2). En 2019, cette distance avoisinait environ 32 mètres, ce qui indique qu'il y a eu des pertes de terrain d'environ 7 m à cet endroit depuis ce temps-là.

Bien que la topographie de la pente subaquatique associée à la berge ne soit pas connue cette année (des relevés topographiques et bathymétriques s'effectuaient les années précédentes), il est possible d'affirmer que la résidence sise au 240, rue de la Pointe, est suffisamment éloignée et n'est pas exposée à un danger imminent de glissement de terrain.

Tel que mentionné dans les différents avis qui ont déjà été transmis, le phénomène demeure imprévisible et il importe de maintenir le périmètre de sécurité actuellement en place.

En espérant que le tout sera à votre convenance, nous demeurons à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour tout soutien technique additionnel concernant ce dossier.



Rémi Mompin, ing.

N°OIQ : 144480

- c. c. Mme. Josée Bilodeau, chef, Service du soutien aux opérations et au rétablissement, Direction du rétablissement, MSP
- Mme Gilla Huet, Service du soutien aux opérations et au rétablissement, Direction du rétablissement, MSP
- Mme Janelle Potvin, directrice par intérim
Direction de la géotechnique et de la géologie, MTQ
- M. Denis Demers, chef d'équipe, section des mouvements de terrain,
Direction de la géotechnique et de la géologie, MTQ

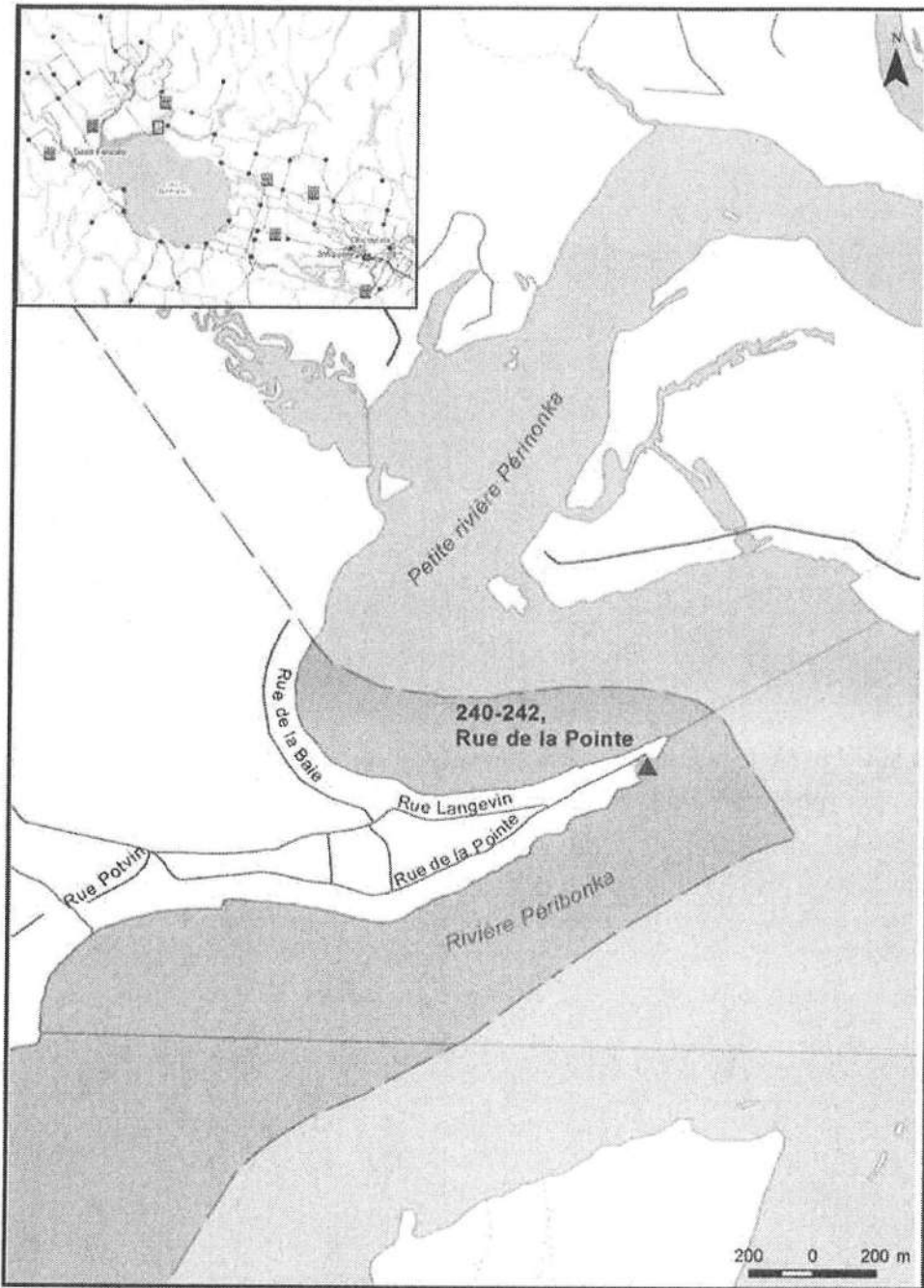


Figure 1: Localisation générale du site à l'étude.



Figure 2: Distance entre la résidence sise au 240, rue de la Pointe, et la berge (photo prise par la Municipalité vers le 27 mai 2020).